

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 juin 2024

PROCES-VERBAL

Convocation du 30 mai 2024

Présents : Mesdames BEILLARD Sylvie, MAUBOUCHER Louise-Anne, Isabelle MASSIAS, RAVENEAU Annie, LAURENT Claudette, LACRAMPE Josette, DUPUY Maryvonne

Messieurs ABILLARD Arnaud, LHUILLIER Thierry, CHAPEAU Jean-Philippe, Monsieur GROLLEAU Tony, GUIOCHEREAU Yannick, RONCERET Philippe.

Excusée : Madame BONIN Marjorie

Secrétaire de séance : Monsieur RONCERET Philippe

Adoption du procès-verbal du 07 mai 2024.

CASVL : Rapport d'activité 2023

Madame le maire demande aux membres du conseil municipal si des observations sont à émettre sur le rapport d'activité 2023 qui leur a été transmis par mail en amont de la réunion. L'assemblée délibérante n'ayant pas d'observations, le rapport d'activité est approuvé.

SIEML : Programme effacement des réseaux 2025

Madame le maire informe le conseil municipal que les services du SIEML travaillent actuellement à l'élaboration de la composition du programme d'effacement des réseaux pour l'année 2025. La commune souhaite se positionner sur l'effacement des réseaux rue du Lavoisier et sur la poursuite de l'éclairage public rue de l'Araignée et impasse de la bascule pour l'année 2025. Un mail sera transmis dans ce sens au SIEML.

Voirie offre Colas

Monsieur CHAPEAU fait un point sur les devis pour la réparation et la rénovation des routes de la commune.

- Route de la Varenne
- Route de Mouchet
- Route du Barbot
- Route de l'Allée
- Route du Bougeault
- Route de la Chatterie
- Route du Billot
- Route du Pied Fourché

Le conseil municipal accepte les devis pour un montant total de 143 032.80€ TTC.

Un programme de curage des fossés et de débarnage est également prévu cette année.

Révision des tarifs cantine et garderie

Le conseil municipal fixe le prix de la carte de 12 repas à 46.50€ pour la rentrée scolaire 2024-2025.

Les tarifs de la garderie périscolaire restent inchangés.

Ecole : Défi Classe Energie

Dans la continuité du label école 0 déchet que l'école de Vernueil a obtenu, la municipalité en partenariat avec l'équipe enseignante souhaitent poursuivre le travail dans le domaine de l'eau et des énergies. L'association Alisée propose d'accompagner l'école dans la mise en place d'actions en faveur de la sobriété énergétique. Le projet est financé à 80 % par le SIEML avec un reste à charge de 20 % pour la commune à savoir 1600€. Le conseil municipal est favorable et accepte le montant de la participation financière.

Amicale des sapeurs-pompiers Est-Anjou : Demande de subvention exceptionnelle

Madame le maire donne lecture du courrier de demande de subvention. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte d'allouer une subvention de 200€ sous forme de lots composés de produits locaux.

DPU

La commune renonce au droit de préemption sur les biens référencés ci-dessous :

- 24 rue de la Roche
- 24 Rue de la Vincenderie
- 3 Rue des Petits Prés
- Le Bourg

Délibérations et questions diverses

Madame le maire informe le conseil municipal que la commune a obtenu le soutien de la Fondation TotalEnergies dans le cadre du mécénat en faveur de la Fondation du Patrimoine d'un montant de 150 000€.

Levée de séance : 23h30